

VILLE DE BOIS-GUILLAUME  
CONSEIL MUNICIPAL DU 28 NOVEMBRE  
DELIBERATION N°2024\_089

Envoyé en préfecture le 02/12/2024  
Reçu en préfecture le 02/12/2024  
Publié le 2024  
ID : 076-217601087-20241128-2024\_089-DE



VILLE DE BOIS-GUILLAUME (SEINE-MARITIME)

CONSEIL MUNICIPAL  
28 NOVEMBRE 2024



Date de la convocation : 22/11/2024

Date d'affichage : 22/11/2024

Conseillers en exercice : 33

Conseillers présents régulièrement convoqués : 25

Représentés régulièrement convoqués : 8

Absents : 0

**Présents régulièrement convoqués** : Mmes et MM.

Théo PEREZ, Mélanie VAUCHEL, Patricia RENAULT, Jérôme ROBERT, Margaux VANTHOURNOUT, Aurélien BEHENGARAY, Marie MABILLE, Hervé ADEUX, Christine LEROY, Isabelle HERBERT, Basile BERNARD, Hélène SOLER, Karen YVAN, Jean-Marie LÉGUILLON, Gaëlle RICHET, Claire PEREZ, Marie-Laure PATOUX, Bruno COLESSE, Catherine GENDRE, Marie-Françoise GUGUIN, Nicole BERCES, Gildas QUÉRÉ, Philippe COUVREUR, Isabelle SAINT BONNET, Frédéric ABRAHAM

**Absents excusés régulièrement convoqués** :

M Philippe Emmanuel CAILLÉ pouvoir à M Hervé ADEUX, M Michel PHILIPPE pouvoir à M Jérôme ROBERT, M Grégory DEREN pouvoir à Mme Marie MABILLE, M Stéphane BERTOLETTI pouvoir à M Jean-Marie LÉGUILLON, M Grégoire POUPON pouvoir à Mme Christine LEROY, M Vincent BOURGES pouvoir à Mme Isabelle HERBERT, Mme Marie-Josèphe LEROUX-SOSTÈNES pouvoir à Mme Marie-Françoise GUGUIN, M Lionel ANSELMO pouvoir à M Gildas QUÉRÉ

**Secrétaire de séance** : Mme Catherine GENDRE

**4 - OBJET : TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA REGION, LE CREDIT AGRICOLE ET LA METROPOLE ROUEN NORMANDIE POUR L'ORGANISATION DU FORUM DE L'ECO-RENOVATION**

Rapporteur : Théo PEREZ au nom du Conseil de la Municipalité

2024\_089

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'intérêt de la commune à profiter de la proposition qui lui est faite d'accueillir au gymnase Apollo le forum de l'éco-rénovation le 25 janvier 2025 pour sensibiliser ses habitants,

Considérant l'offre de la Ville de prêter à titre gracieux le gymnase Appllo et de mettre à disposition son personnel et matériel technique pour la bonne réalisation du forum, du montage au démontage des stands,

VILLE DE BOIS-GUILLAUME  
CONSEIL MUNICIPAL DU 28 NOVEMBRE 2024  
DELIBERATION N°2024\_089

Envoyé en préfecture le 02/12/2024  
Reçu en préfecture le 02/12/2024  
Publié le 2024  
ID : 076-217601087-20241128-2024\_089-DE



Considérant la convention de partenariat entre la Région Normandie, la Métropole Rouen Normandie et le Crédit agricole présentée en annexe,

Après en avoir délibéré,

**APPROUVE** le principe d'accueillir à titre gracieux au gymnase Apollo le forum de l'éco-rénovation le samedi 25 janvier 2025

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat pour l'organisation, la communication, le déroulement et le démontage de l'événement ainsi que tout autre document afférent

**APPROUVE** le principe d'accueillir à titre gracieux au gymnase Apollo le forum de l'éco-rénovation le samedi 25 janvier 2025

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat pour l'organisation, la communication, le déroulement et le démontage de l'événement ainsi que tout autre document afférent.

-----

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, adopte la présente délibération sur la base du vote auquel il est procédé :

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

Pour extrait certifié conforme,

**le Maire,**

**Théo PEREZ**  
Document signé électroniquement

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen, 53 avenue Gustave Flaubert 76000 ROUEN, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi via l'application informatique "télérecours citoyens" accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)*